



Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR
de Nouvelle-Calédonie
2 boulevard Vauban – Centre Ville
BP 2357 98846 NOUMEA CEDEX
Tel/Fax : (687) 28.51.20
Courriel : nouvellecaledonie@ufc-quechoisir.org
Site : <http://www.ufcnouvellecaledonie.nc>

COMMUNIQUE DE PRESSE

FRAIS et Mobilité bancaires

En septembre 2010, les bénévoles de l'UFC Que Choisir Nouvelle-Calédonie, ont enquêté auprès de 7 agences : sur les tarifs – collecte des plaquettes tarifaires, relevé et addition des 8 opérations les plus courantes ; sur la mobilité – enquête qualitative dans les agences par interrogation directe.

1. **FRAIS** : En décembre 2011, nous faisons le point sur les mêmes tarifs bancaires. Nous constatons une baisse sensible sur 2 banques, une hausse sur 2 banques. L'OPT est resté au même niveau. Voir tableau ci-joint.
Dans l'ensemble les tarifs bancaires sont supérieurs à la Métropole. Des efforts ont été constatés sur certains produits courants en fonction des banques (voir observatoire des banques de l'IEOM d'octobre 2011)
2. Autre avancée concernant les dénominations communes des différents frais - 10 des principales opérations sont en première page.
3. Les dates de valeur domestiques ont été supprimées pour les chèques.
4. La Création d'un observatoire des tarifs bancaires sur les opérations les plus courantes créé depuis le 9 juillet 2010.
5. **La mobilité bancaire** existe en Nouvelle-Calédonie depuis septembre 2011. C'est une bonne nouvelle pour les consommateurs calédoniens qui pourront changer de banque plus facilement et sans frais. Se renseigner auprès des banques ou bien sur leur site pour les modalités de transfert des différentes opérations de votre compte à vue (courant)
Une enquête de nos bénévoles a constaté, auprès des quatre établissements bancaires, que 3 banques sur 4 informent correctement le client sur la mobilité bancaire.

Il est regrettable qu'aucune information ne soit visible concernant les nouvelles dispositions ci-dessus.

	OPT 09/10	OPT 10/11	BCI 09/10	BCI 10/11	BNC 09/10	BNC 10/11	BNC 02/2012	SG 09/10	SG 10/11	SG 01/2012	BNP 09/2010	BNP 10/2011
Frais tenue de compte par trimestre	578	578	0	0	1397	1397	1397	1575	1575	1575	1743	1743
Opposition sur chèques - 1er chèque	2315	2315	2583	2520	3003	3003	3003	3150	3150	3150	3885	3885
Carte VISA classique Débit différé Cotisation annuelle	3675	3675	4347	4515	4925	4925	4925	4830	4830	4935	5775	5775
Retrait DAB autre que sa banque	0	0	105	105	158	158	137	105	105	105	126	126
Virement permanent Nouvelle Calédonie	231	231	315	480	378	378	378	368	368	368	315	368
Virement permanent Métropole	420	420	960	480	1302	1302	1302	1260	1260	1260	1155	1050
Mise en place de prélèvement	0	0	961	960	1607	1607	1606	1680	1680	1680	1680	1680
Retrait espèces agence	0	0	480	480	420	500	600	977	978	978	735	0
TOTAL	7219	7219	9751	9540	13190	13270	13348	13945	13946	14051	15414	14627
Ecart 09/2010 12/2011		0		-211		80	78		1	105		-787

Ecart 09/2010 2012

158

106

Ecart banques 09/2010/12/2011	0		2321		6051				6727			7408
-------------------------------	---	--	------	--	------	--	--	--	------	--	--	------

Nouméa, le 20 décembre 2011

CONTACT PRESSE : 28 51 20 ou 79 30 22

(Mardi de 12h00 à 16h00 – Mercredi de 08h00 à 16h00 - Jeudi de 15h00 à 19h00 – vendredi de 08h00 à 16h00)